

Règles d'or de la sortie ESPRIT D'AVENTURE 2023



Cet événement est organisé par le CLUB LOTUS FRANCE, est ouvert aux propriétaires et passionnés de LOTUS ESPRIT. Pour participer à cette manifestation, chaque propriétaire doit avoir envoyé son bulletin de participation, être à jour de son paiement, avoir reçu une confirmation d'inscription de l'organisateur et accepter les présentes règles d'or de la manifestation.

Le Club Lotus France possède un contrat couvrant la responsabilité civile de la manifestation. Les participants doivent être à jour de leur assurance automobile ainsi qu'en possession de leur permis de conduire valide durant la manifestation.

Cette manifestation prend la forme d'un rallye touristique dans le Jura et le Doubs. Elle n'a aucun caractère sportif, juste du roulage et des paysages à découvrir sans chronométrage.

Trois règles d'or encadrent cette manifestation

- Sécurité

Les participants doivent respecter le code de la route et avoir un comportement sur la route donnant la priorité à la sécurité et au partage de la voie publique. Il est donc demandé aux participants d'être particulièrement vigilants et prudents en raison du caractère rural et touristique des routes départementales utilisées qui peuvent être étroites (croisement de voitures au ralenti) et/ou encombrées de gênes réelles (machines agricoles, groupe de cyclistes, groupe d'enfants, période des vendanges, etc.). Attention, ces dangers potentiels sur route ne sont pas des exceptions et peuvent être parfois imprévisibles.

Tout comme la prudence et la vigilance, il est également demandé aux participants de respecter les limitations de vitesse, veiller à avoir un taux d'alcoolémie bien en dessous de la limite légale voire égal à zéro, utiliser comme il se doit ses indicateurs de changement de direction, vérifier d'avoir dans le véhicule le triangle de pré signalisation ainsi que deux gilets jaunes de sécurité et enfin, pour ne pas gêner la fluidité du trafic, de rouler le moins possible en groupe de plus de 5 véhicules.

Tout participant non respectueux du code de la route et des règles de sécurité de base sera prié de quitter la manifestation sans aucune indemnité possible.

- Convivialité

Cette manifestation est un rassemblement de passionnés du monde automobile et plus particulièrement de celui de la LOTUS ESPRIT. Que cela soit lors du séjour à l'hôtel, des pauses, visites et déjeuners et naturellement sur la route, une convivialité de bon aloi doit s'établir, en interne et en externe, afin qu'une communication cordiale permette les échanges d'expérience, de conseils et d'entre-aide ainsi que des contacts chaleureux avec les habitants des régions traversées.

- Itinéraires

Les itinéraires sont prévus pour que chacun passe un agréable moment de conduite et de découverte tout en respectant sereinement le code de la route. Les cartes routières qui incluent les itinéraires, sont celles de « Doubs – Jura » avec la carte Départemental/Local n° 321 de chez Michelin ou Régional (Bourgogne Franche Comté) n°520 de chez Michelin.

Il est recommandé aux participants de s'en équiper (Michelin ou autre) même si un road book sur les itinéraires conseillés est transmis à chaque participant dans les jours précédents la manifestation. Ce dernier peut, à sa guise, l'éditer, le charger sur une tablette ou un GSM. Il a le choix de suivre ou pas ces itinéraires pour se rendre, durant chaque journée, aux points de rencontre prévus à des horaires établis liés aux visites et repas programmés.

Ces lieux de regroupement sont indiqués sur le road book. Ils sont suffisamment simples à trouver et d'accès aisés pour que chaque participant puisse, en toute autonomie, les rejoindre sans difficulté rendant inutile le roulage en convoi.

Bonne route en toute sécurité et avec beaucoup de plaisir.

A m'envoyer par mail à : bigot.hugues@orange.fr

Nom :

Date :

Signature